

## Communiqué de presse

5 avril 2023

### Mobilité électrique :

### Enedis et Atout France publient un guide dédié au tourisme durable

**Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, et Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, associent leurs expertises dans le cadre de la publication d'un guide simple et utile concernant l'usage des véhicules électriques au service d'un tourisme décarboné.**

Avec le guide « Réinventer les mobilités électriques pour un tourisme durable », Atout France et Enedis entendent accélérer la diffusion des bonnes pratiques et faciliter l'engagement des territoires, des acteurs et des visiteurs vers un tourisme plus durable.

Le guide s'adresse ainsi aux différentes parties prenantes du tourisme et de la mobilité électrique :

- **Les élus** : pour accompagner les territoires vers la transition écologique et la prise en compte du déploiement de l'électromobilité ;
- **Les acteurs du tourisme** : pour répondre à une demande croissante des voyageurs et faire de l'électromobilité un facteur différenciant ;
- **Les visiteurs français et internationaux voyageant en véhicule électrique** : pour les informer des modalités pratiques de recharge et les encourager à profiter de leur séjour en France en toute tranquillité.

Composé de 3 parties, ce guide propose des **exemples de bonnes pratiques déjà déployées**, des **témoignages** et des **recommandations concrètes** répondant aux enjeux respectifs de chaque partie prenante. Il vise notamment à déconstruire les idées reçues sur les voyages en véhicules électriques. Aujourd'hui, il est possible de traverser la France avec un véhicule électrique en anticipant et en organisant son déplacement. En effet, selon Avere France, le réseau autoroutier est équipé de bornes de recharge rapide environ tous les 80 km, ce qui permet de récupérer 80% d'autonomie en 20 à 30 minutes seulement. Une fois arrivé à destination, il est possible de recharger son véhicule électrique soit dans un habitat individuel ou collectif, soit sur une des nombreuses bornes ouvertes au public (sur les parkings des grandes enseignes commerciales, en voirie ou encore sur des lieux d'excursion). Les dispositions réglementaires récentes permettent désormais l'équipement en habitat collectif. A ce titre, de grandes enseignes du tourisme ont investi, dès 2022, dans l'équipement de solutions de recharges aux emplacements de stationnement à destination. Fin décembre 2022, on recensait 82 107 points de charge ouverts au public en France, répartis à 71% dans les parkings et les grandes enseignes, et les investissements se poursuivent.

**Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France** : « Atout France est pleinement engagée pour accompagner l'industrie touristique et les territoires vers des modèles de développement touristique plus durables et inclusifs. Intégrer et développer les exigences de durabilité dans toutes les composantes de l'offre touristique, et en premier lieu des mobilités, est aujourd'hui une nécessité. Ce guide, élaboré avec Enedis, va venir conforter la dynamique déjà engagée par les territoires et les acteurs du tourisme français, et informer et encourager les visiteurs à expérimenter des mobilités électriques. »

**Pierre de Firmas, Directeur Mobilité électrique d'Enedis** : « Ce guide témoigne de notre rôle central dans le développement de la mobilité électrique. Enedis connecte au réseau public de distribution 100% des points de recharge. Cette responsabilité est au cœur de notre engagement au service de la transition énergétique, nous travaillons au plus près de tous les acteurs, dont les territoires, qui planifient et déploient des infrastructures de recharge, de façon à anticiper leurs besoins et à les accompagner le plus efficacement possible ».



[Consultez le guide complet](#)

[Consultez le guide à destination des élus et des acteurs du tourisme](#)

[Consultez le guide à destination des voyageurs](#)

*Réinventer les mobilités électriques pour un tourisme durable*

Enedis x Atout France – Mars 2023

### **A propos d'ENEDIS**

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

### **Contact presse :**

Ishak MRABAT ▪ +33 (0)6 60 23 03 58 ▪ [ishak.mrabat@enedis.fr](mailto:ishak.mrabat@enedis.fr)

### **A propos d'Atout France**

Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, a pour mission de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la destination France. Elle co-construit ainsi avec les professionnels du tourisme français une offre touristique toujours plus qualitative et innovante, prenant notamment en compte les attentes des voyageurs en matière de durabilité ou de numérisation des services. L'Agence accompagne les territoires dans le montage des investissements nécessaires au renouveau des projets touristiques et pilote plusieurs dispositifs assurant la qualité des prestations offertes, dont le classement des hébergements touristiques. Atout France met par ailleurs à disposition des acteurs du tourisme français des outils d'observation et de compréhension de la demande touristique et les accompagne dans leur développement international grâce aux actions de communication proposées par son réseau de 29 bureaux dans le monde.

[www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr) – [www.france.fr](http://www.france.fr)

### **Contact presse :**

Laura SOLA ▪ +33 (0)1 42 96 70 09 ▪ [laura.sola@atout-france.fr](mailto:laura.sola@atout-france.fr)